



L'aide juridique :
un réseau au service des gens
www.csj.qc.ca



**Chronique
juridique***

Vol. 17

Numéro 03

Mars 2025

Moi, accusée de voies de fait armées ?!?

Clara sait qu'elle a un tempérament bouillant et il arrive parfois que ses éclats de colère lui occasionnent certains soucis, et c'est exactement ce qui s'est produit il y a quelques semaines lors de la partie de soccer de son fils Victor.

Un parent de l'équipe adverse ne cessait pas de crier des bêtises et Clara n'en pouvait plus d'entendre ces cris insupportables. Dans un élan de désespoir et de colère, elle lança sa bouteille d'eau sur la tête du parent afin de lui faire comprendre qu'il devait se taire.

Quelle ne fut pas sa surprise de recevoir par la poste une sommation l'informant qu'une accusation de voies de fait armées était portée contre elle!

Clara ne comprenait absolument pas comment il était possible qu'on l'accuse d'une telle infraction alors qu'elle n'avait que lancé une simple bouteille en plastique, presque vide en plus.

Il faut savoir que les voies de fait armées consistent à se livrer à des voies de fait en portant, utilisant ou menaçant d'utiliser une arme ou une imitation d'arme.

La définition d'une arme est large et elle inclut tout objet utilisé pour intimider, menacer ou blesser la victime. À titre d'exemples, une boîte de mouchoirs, un sac à dos, un cartable peuvent être considérés comme des armes.

La bouteille d'eau lancée par Clara entre donc tout à fait dans la définition d'une arme.

Clara devrait faire appel au bureau d'aide juridique le plus près de son domicile afin de prendre rendez-vous dès maintenant avec un avocat afin que celui-ci puisse lui expliquer le processus judiciaire et bien entendu la représenter au tribunal.

N'hésitez pas à faire évaluer votre admissibilité à l'aide juridique en prenant un rendez-vous dans l'un des bureaux d'aide juridique situés près de chez vous. Vous pouvez aussi vérifier votre admissibilité en ligne à ce [lien](#).

Pour obtenir les coordonnées de votre bureau, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant www.csj.qc.ca.

Texte original de
M^e Gitane Smith
du bureau d'aide juridique
de Jonquière

Pour nous joindre

Centre communautaire
juridique de l'Estrie
225, rue King Ouest
Bureau 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

Téléphone : 819 563-6122
Télécopieur : 819 563-7155

www.aidejuridiqueestrie.ca

www.csj.qc.ca

* Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une interprétation juridique.

L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.